

Expérience belge

Pharmacien acteur de première ligne



Introduction de l'acte/soin

A.R. 21.01.2009 - Instauration d'honoraires dans une pharmacie publique

Arrêté royal portant instructions pour les pharmaciens.

Reconnaissance et encadrement du rôle.

"Tout pharmacien est responsable des actes pharmaceutiques qu'il réalise ou supervise, y compris les **soins pharmaceutiques**, les conseils et les informations."

Développement parallèle intra-sectoriel

- Développement du dossier pharmaceutique partagé (DPP), données de délivrances patients partagées entre officines
 - Dossier digital qualité en pharmacie – MyQuality Assistant

Expérience belge

Pharmacien acteur de première ligne



Rémunération de l'acte

Arrêté royal du 16/03/2010 visant l'instauration d'honoraires pour la délivrance d'une **spécialité pharmaceutique remboursable** dans une officine ouverte au public.

Instauration de l'**honoraire de base**.

En 2022 cet honoraire de délivrance vaut 4,41€ HTVA par conditionnement délivré.

Lors de son instauration cette opération n'a pas occasionné d'augmentation du budget alloué aux pharmaciens.

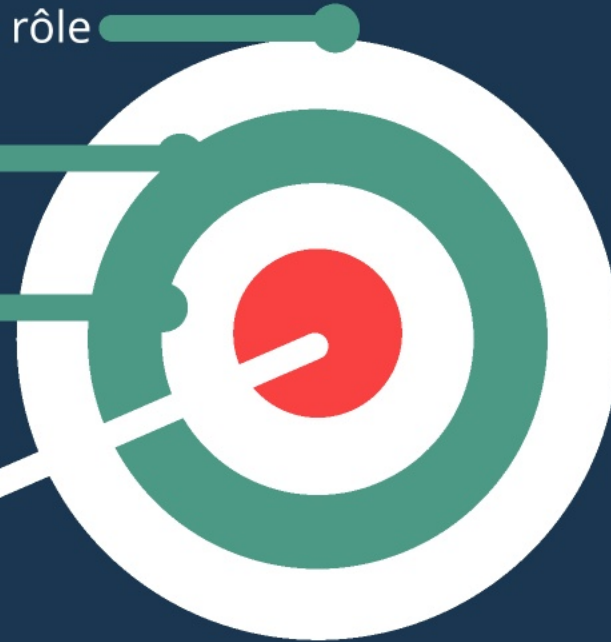
Transition de la marge à l'honoraire

Réconnaitre l'acteur de santé / Etendre le rôle

Péréniser la rémunération

Répondre à l'évolution sectorielle

Déconnecter la rémunération du prix
des spécialités remboursées



**Passage de la marge
économique au service**

Rémunération de l'acte

Arrêté royal du 16/03/2010 : "Des honoraires spécifiques visés à l'article de la loi sont instaurés pour les soins pharmaceutiques suivants :

1° l'accompagnement de la première délivrance;

2° l'exécution d'une **prescription sous dénomination commune**;

3° l'exécution d'une prescription pour une spécialité remboursable inscrite au chapitre IV de l'annexe I à l'arrêté royal du 21 décembre 2001 fixant les procédures, délais et conditions concernant l'intervention de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités dans le coût des spécialités pharmaceutiques."

Expérience belge

Pharmacien acteur de première ligne



Nouveau service (BUM)

S'il s'agit d'une 1^{ère} délivrance ou s'il s'agit d'un patient qui prend de façon chronique des **corticoïdes inhalés** et chez qui l'**asthme** n'est pas suffisamment contrôlé, le pharmacien peut proposer à ce patient un accompagnement personnalisé pour l'aider à bien gérer son asthme.

- **1er entretien** d'information réalisé

au début du traitement, au cours d'un rendez-vous convenu avec le patient, dans un délai aussi court que possible après la délivrance du corticoïde à inhaler au cours du traitement, chez un patient asthmatique qui prend de façon chronique des corticoïdes inhalés et dont l'asthme n'est pas suffisamment contrôlé.

- **2e entretien** de suivi réalisé lors du renouvellement de la médication ou après rendez-vous convenu avec le patient de préférence dans une période de 3 à 6 semaines après le 1^{er} entretien d'information.

Nouveau service (BUM)

- Initié par le pharmacien sans ordonnance ou sur demande du patient.
 - **Pris en charge par la sécurité sociale**
- Honoraire de 20,65 EUR HTVA pour les entretiens d'accompagnement de bon usage des médicaments (BUM)

Obtenu suite à l'étude :

K.F. Rabe, P.A. Vermeire, J.B. Soriano, W.C. Maier Clinical management of asthma in 1999: the Asthma Insights and Reality in Europe (AIRE) study, Eur Respir J 2000; 16: 802-807.

"The Global Initiative for Asthma goals are not currently being met, and patients and their doctors may be complacent about the level of asthma control being achieved. It is imperative that public health resources and educational efforts are targeted to improve asthma control and reduce the disease burden on both the healthcare system and society."

Obligation de formation continue (A.R. 08/07/2014)

- Le pharmacien doit récolter en moyenne au moins **20 crédits de formation par année** dont minimum 16 crédits dans les domaines A (sciences pharmaceutiques) et B (soins pharmaceutiques), et au moins 12 crédits liés à une activité où sa présence est requise. Dans le respect de ces exigences, chaque pharmacien d'officine détermine librement son programme annuel de formation continue.
- Une activité (conférences, cours, leçons, exercices, concertations interprofessionnelles) n'est prise en considération pour la formation continue obligatoire que lorsqu'elle est approuvée par une union professionnelle dont le fonctionnement couvre l'ensemble du pays ou un partenariat entre ces unions professionnelles.
- L'organisateur d'une formation continue admise (IPSA / SSPF, unions professionnelles, autres) délivre une attestation au pharmacien d'officine comme preuve de suivi de l'activité. Le pharmacien conserve les attestations pendant 10 ans dans son manuel de qualité.

Formation continue - SSPF

Une formation continue objective et indépendante est la condition indispensable de l'adaptation d'une formation initiale en perpétuelle évolution.

La **Société Scientifique des Pharmaciens Francophones** a été créée le 06 octobre 1996, à l'instigation des **organisations professionnelles de pharmaciens et des Facultés et Départements de pharmacie des Universités de la Communauté française de Belgique.**

Elle a pour objet d'assurer de manière permanente, par l'organisation d'une formation continue objective et indépendante, une mise à niveau des connaissances des pharmaciens et des assistants pharmaceutico-techniques.

Les chèques-formation sont une aide financière octroyée par les régions.

Permet de bénéficier d'une aide financière pour former vos travailleurs dans l'un des centres de formation agréés. D'une valeur de 30 euros, il correspond à 1 heure de formation par travailleur.



Formation continue - ULiège

•
Formation organisée par le Département de Pharmacie et HEC Liège Executive Education pour offrir aux pharmaciens en fonction et aux étudiants en dernière année de Master tous les outils nécessaires à la bonne gestion d'une société et d'un milieu en évolution perpétuelle.



Expérience belge

Pharmacien acteur de première ligne



Cadre pluriannuel

Prescription électronique, définition des bases légales et des obligations.
Lancement du **pharmacien de référence**.

Interet du développement des services afin d'utiliser un acteur vital de première ligne efficient.

Pharmacien de référence

- **Patient cible** avec 5 médicaments remboursés pendant un an dans la même pharmacie dont minimum un médicament chronique
 - **Acte pharmaceutique** connecté au DPP, information au patient et convention signée, schéma de médication
- Honoraire forfaitaire de 31,14 EUR HTVA par an et par patient avec lequel le pharmacien a conclu une convention. Honoraire totalement pris en charge par la sécurité sociale sans prescription médicale mais sous le regard vigilant des offices de tarification, des mutuelles et de l'Institut National d'assurance maladie et invalidité (INAMI)

Expérience belge

Pharmacien acteur de première ligne



Dépistage du pré-diabète : projet chronilux

Pourquoi en pharmacie?

Les pharmaciens sont les acteurs de santé les plus accessibles

Les patients n'ont peut-être pas tous un médecin traitant mais ont tous un pharmacien

Objectifs via la pharmacie :

- Atteindre une **population plus fragilisée, plus précarisée**
- Favoriser la **prise en charge rapide** en 1^{ere} ligne.
- Sensibilisation aux risques en cas de pré-diabète
- Renforcer le lien avec le médecin généraliste et les autres prestataires du réseau
- **Lors du dépistage**, le pharmacien joue son rôle dans la **prévention et l'éducation** à la santé (Cahiers santé)

Dépistage du pré-diabète : projet chronilux

Pourquoi?

- Perte de vue, glaucome
- Accident vasculaire cérébral
- Insuffisance cardiaque, crise cardiaque
- Insuffisance rénale
- Pied diabétique, amputation
- Artériopathie périphérique

Pour qui?

En 2020, 6,6 % de la population belge avait un diagnostic de diabète connu. Cependant, plus d'une personne diabétique sur 3 ne sait pas qu'elle est atteinte de la maladie, ce qui porte à 10 % la prévalence réelle estimée du diabète (1 179 686 pers)

Dépistage du pré-diabète : projet chronilux

Pratiquement en officine:

Etape 1 : FINDRISC = Finnish Diabetes Risk Calculator

- Parcourez les 8 questions avec le patient
- Un score est calculé en fonction des réponses
- Ce score évalue le risque de développer un diabète de type 2 dans les 10 ans

Etape 2 : mesure de l'HbA1c en fonction du score FINDRISC

© Projet Chronilux: Céline Mostade, pharmacienne, Coordinatrice Chronilux, Audrey Goosse, infirmière, Coordinatrice-adjointe Chronilux, Maxime Wauthier, pharmacien, Coach développement action Chronilux

CALCULEZ VOTRE RISQUE EN 8 QUESTIONS

Ce test vous renseignera sur vos prédispositions au diabète de type 2. Ce résultat est une estimation du risque, il ne constitue en aucun cas un diagnostic, pour cela il faudra consulter votre médecin.

Reportez les points correspondants à vos réponses ci-dessous et additionnez-les

1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL
	+	+	+	+	+	+	+	=

1. Quel âge avez-vous ?
Moins de 35 ans (0 point) Entre 55 et 64 ans (3 points)
Entre 35 et 44 ans (1 point) Plus de 64 ans (4 points)
Entre 45 et 54 ans (2 points)

2. Un membre de votre famille est-il atteint de diabète ?
Non (0 point)
Oui : grand-parent, tante, oncle, un(e) cousin(e) (3 points)
Oui : père, mère, frère, sœur ou votre enfant (5 points)

3. Quel est votre tour de taille au niveau du nombril ?
Homme
Moins de 94 cm (0 point)
94-102 cm (3 points)
Plus de 102 cm (4 points)
Femme
Moins de 80 cm (0 point)
80-88 cm (3 points)
Plus de 88 cm (4 points)

4. Pratiquez-vous au moins 30 minutes d'activité physique par jour ?
Oui (0 point) Non (2 point)

5. Combien de fois mangez-vous des légumes et des fruits ?
Tous les jours (0 point) Pas tous les jours (1 point)

6. Vous a-t-on déjà prescrit des médicaments contre l'hypertension ?
Oui (2 point) Non (0 point)

7. Vous a-t-on déjà découvert un taux de sucre sanguin (glycémie) élevé ?
Oui (5 point) Non (0 point)

8. Quel est votre indice de masse corporelle (IMC) ?
L'IMC est calculé de la façon suivante : poids corporel (en kg) divisé par la taille (en m) au carré. Voir également le tableau ci-dessous.
Moins de 25 kg/m² (0 point)
Entre 25 et 30 kg/m² (1 point)
Plus de 30 kg/m² (3 points)

Poids corporel (en kg) \ Taille (en m)	1,50	1,60	1,70	1,80	1,90	2,00
110	48	45	43	40	38	36
100	46	43	41	38	36	34
90	44	41	39	37	34	33
80	42	39	37	35	33	31
70	40	37	35	33	31	29
60	38	35	33	31	29	28
50	35	33	31	29	28	26
40	33	31	29	28	26	25
30	31	29	27	26	24	23
20	29	27	26	24	23	21
10	27	25	24	22	21	20

Maigre Poids normal Surpoids Obésité

Economie de santé : projet chronilux

Evaluation « Campagne de dépistage du diabète et des maladies cardio-vasculaires du nord de la province de Luxembourg »

Plus de 2000 dépistage entre 2019 et début 2022.

1361 dépistages du 09/05/22 au 30/06/22

23% de pré-diabète

2 % diabète

Coût d'un diabétique pour la sécurité sociale belge de 5000€/an

Prévalence de la maladie en Belgique = 10% (6% détecté aujourd'hui)

10%= 1.100.000 millions de belge

ce qui équivaut à 5,5 milliards € de cout pour la sécurité sociale pour l'ensemble des diabétiques de Belgique.

Prévenir le diabète et limiter son apparition/évolution

Pré-diabète, diabète de type 2, diabète de type 1.

Expérience belge

Pharmacien acteur de première ligne



Nouveau service : test antigénique

- À charge du patient

Test non remboursé (départ en voyage, participation à un évènement, autre)

Dans ce cas, test rapide payant : voyageurs/évènements. Le pharmacien détermine lui-même le montant à faire payer pour ce test.

Pour les voyageurs et les personnes qui se rendent à un évènement, le test reste payant.

- À charge de l'état : les tests rapides pour les tests suivants :

Patient symptomatique

Voyageur de retour avec code CTPC

Patient symptomatique avec code CTPC généré par l'outil d'autoévaluation fédéral

Test rapide Covid-19 remboursé sur une ordonnance fictive avec le médecin fictif.

La rémunération s'élève à **26.72 euros par test** (comme pour les médecins et les centres de test).

Testing



Pratique

Ajustement



Débriefing

Résumé

Formation vaccination COVID-19 À destination des étudiants de master 2 en sciences pharmaceutiques
A. Lallemand et al., ULiège, 2022.

Prescription électronique

Obligatoire, excepté...

Expérience belge

Pharmacien acteur de première ligne



La rémunération belge aujourd'hui:

1er pilier - La marge économique

La marge est liée au prix ex-usine de la spécialité pharmaceutique. Cette marge économique est comprise dans le prix de vente du médicament.

Prix ex-usine	Marge économique
Inférieur ou égal à 60,00 EUR	7,04 % du prix ex-usine
Supérieur à 60,00 EUR	4,224 EUR + 2,32 % du prix ex-usine diminué de 60,00 EUR

2e pilier - L'honoraire de base

Honoraire de 4,41 EUR (TVA non comprise) par conditionnement délivré.

3e pilier - Les honoraires pour des soins pharmaceutiques spécifiques

Pour des soins pharmaceutiques particuliers lors de la délivrance d'une spécialité pharmaceutique remboursable et pour autant que certaines conditions soient remplies,

Les honoraires spécifiques ne font pas partie du prix du médicament ; l'assurance soins de santé les prend entièrement en charge.
20,65 EUR (TVA non comprise) pour les entretiens d'accompagnement de bon usage des médicaments (BUM) "corticoïdes inhalés" dans le traitement de l'asthme.

En tant que pharmacien de référence, un honoraire forfaitaire de 31,14 EUR (TVA non comprise) par an et par patient avec lequel vous avez conclu une convention.

Nouveau service : vaccination

28 FEVRIER 2022. « Loi relative à la vaccination et à l'administration, par des pharmaciens exerçant au sein d'officines pharmaceutiques ouvertes au public, des vaccins autorisés dans le cadre de la prophylaxie du COVID-19 » (11/03/22)

Deux honoraires:

3,22€ pour la préparation

15,5€ pour l'acte de vaccination

availability, geographic proximity and accommodation

Buchan, S. A., Rosella, L. C., Finkelstein, M., Juurlink, D., Isenor, J., Marra, F., Patel, A., Russell, M. L., Quach, S., Waite, N., & Kwong, J. C. (2017). Impact of pharmacist administration of influenza vaccines on uptake in Canada.

Vaccination : mise en place universitaire

Critères: Minimum 8H

Aspects théoriques :

- Composition des vaccins
- Recommandations du CSS
- Allergies à certains composants
- Réactions allergiques

Aspects pratiques :

- Administration stérile
- Reconnaissance de réactions allergiques graves (choc anaphylactique)
- Techniques de base de la réanimation

Formation ULiège

E-learning + 2 demi-journées

E-learning

Ateliers au centre de simulation



Formation vaccination COVID-19 À destination des étudiants de master 2 en sciences pharmaceutiques

A. Lallemand et al., ULiège, 2022.

Préparation et injection du vaccin



Pratique



Ajustement



Débriefing

Résumé

Réanimation cardiopulmonaire



Pratique



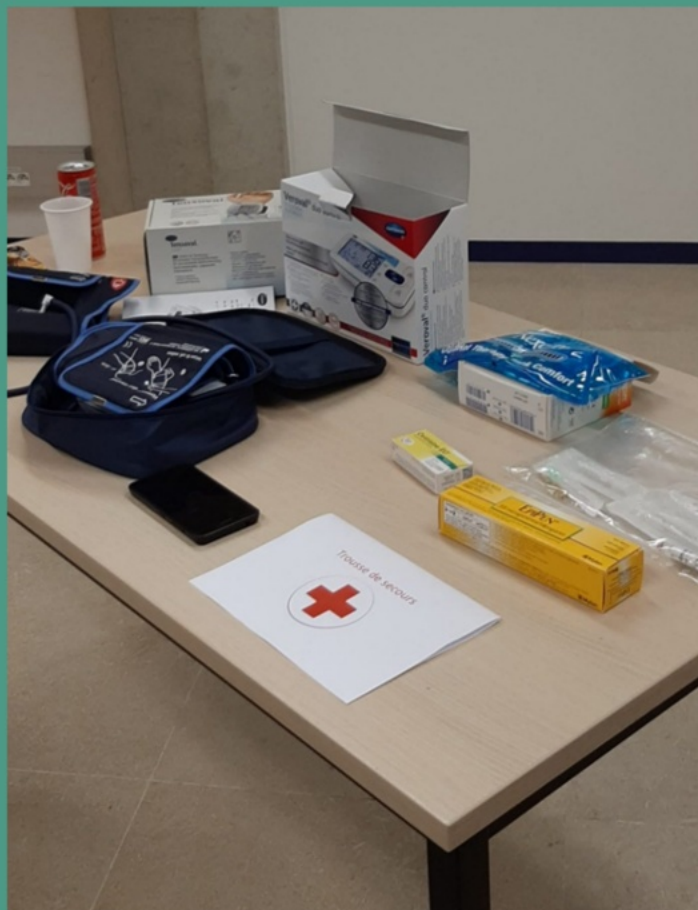
Ajustement

Débriefing

Résumé

Formation vaccination COVID-19 À destination des étudiants de master 2 en sciences pharmaceutiques
A. Lallemand et al., ULiège, 2022.

Malaise vagal



Pré-briefing



Jeu de rôle

Débriefing

Formation vaccination COVID-19 À destination des étudiants de master 2 en sciences pharmaceutiques
A. Lallemand et al., ULiège, 2022.

Choc anaphylactique



Pré-briefing

Jeu de rôle

Débriefing

Formation vaccination COVID-19 À destination des étudiants de master 2 en sciences pharmaceutiques
A. Lallemand et al., ULiège, 2022.

Nouveaux services 2022-23

Revue de médication
Sevrage benzodiazepine

Merci

Expérience belge

Pharmacien acteur de première ligne

